

Centre de langues : Grille tarifaire des formations et certifications du centre de langues pour l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L 712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Centre de Langues ;
Vu la délibération n°2023-015 du conseil d'administration de l'UBS du 14 mars 2023 relative à la grille tarifaire des formations et certification pour l'année universitaire 2023-2024 modifiée par délibération n°2023-102 du 12 décembre 2023 ;
Vu les délibérations n°2023-033 et 2023-034 du conseil d'administration de l'UBS du 23 mai 2023 relatives à l'ouverture du DU Passerelle et du DU Études Françaises ;
Vu l'avis de la CFVU du 1er février 2024 ;*

La grille tarifaire du Centre de langues pour l'année universitaire 2024-2025 ne fait pas l'objet de modification majeure, un travail approfondi de révision ayant été mené avec le service du contrôle de gestion sur la grille tarifaire 2023-2024.

Partie Cours

Les tarifs des diplômes d'université Passerelles et Études françaises (EF) votés en mai 2023 ouverts à la rentrée universitaire 2023/24 sont intégrés à la grille tarifaire : leurs tarifs ne sont pas modifiés en 2024-2025.

Le DU EF remplace l'offre en cours semestriel semi-intensif : cette formation disparaissant, son tarif est supprimé.

L'offre de formations pour les post doctorants et doctorants étant prise en charge par l'UBS, la tarification est supprimée de la grille.

Partie préparations et certifications

Il est précisé que le tarif inclut un passage à une certification sans préciser le montant qui varie d'une certification à l'autre.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la grille tarifaire des formations et certifications du Centre de langues pour l'année universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Grille tarifaire du Centre de langues pour l'année universitaire 2024-2025

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	16
Membres en exercice :	Pour :	16
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 mars 2024

